

# Communiqué : Un discours du Trône qui s'inscrit dans la continuité

## POUR DIFFUSION IMMÉDIATE

**Ottawa, le 23 novembre 2021** – La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) salue la continuité des engagements énoncés dans le discours du Trône présenté par Son Excellence, la gouverneure générale Mary Simon.

De sa double lentille – sectorielle et linguistique –, la Fédération est rassurée par les mentions de nouvelles lois sur la radiodiffusion et sur les langues officielles. Déjà bien positionnée dans ces dossiers, la Fédération culturelle salue l'engagement renouvelé du gouvernement de prioriser ces projets de loi. La refonte de la Loi sur la radiodiffusion et la modernisation de la Loi sur les langues officielles (LLO) sont de la plus haute importance pour la vitalité de la francophonie canadienne et acadienne.

*Nous sommes heureux d'entendre, dans ce discours du Trône, que nous pourrions continuer à bâtir sur le travail rigoureux que nous avons fait jusqu'ici. Le système canadien de la radiodiffusion doit pleinement tenir compte des enjeux et des réalités propres à la francophonie en milieu minoritaire. Pour ce qui est de la modernisation de la LLO, elle doit reconnaître le lien indissociable entre langue et culture ainsi que le rôle essentiel de nos réseaux et de nos institutions locales. Le secteur des arts et de la culture fait partie des moteurs de la relance pour une économie résiliente qui profite à tous. Un meilleur accès de nos artistes et travailleurs au filet de sécurité canadien ainsi qu'une plus grande valorisation sociale et économique de leurs métiers seront déterminants pour l'avenir. On attend de pied ferme la concrétisation des engagements du gouvernement vis-à-vis de notre écosystème en francophonie canadienne.*

*Josée Théberge, présidence intérimaire de la FCCF*

À titre de rappel, la FCCF portait trois demandes principales lors de la dernière élection. Premièrement, assurer aux artistes et aux travailleurs culturels l'accès à une forme de revenu stable en temps de pandémie et au-delà de la crise sanitaire, ainsi qu'à un filet social plus inclusif. Deuxièmement, le dépôt d'un projet de loi pour la refonte du système de la radiodiffusion et finalement, une modernisation de la Loi sur les langues officielles qui tient compte de la culture et de l'accès à celle-ci en français partout au pays.

*Le signal que donne le gouvernement sur ses intentions est de bon augure. La valeur refuge que procurent les arts et la culture à l'ensemble de la société en contexte de pandémie, et de manière encore plus vitale pour le développement et l'épanouissement de la francophonie, mérite d'être soutenue de façon pérenne. Il est ici question du mieux-être des individus en même temps que de la relance économique du pays.*

*Marie-Christine Morin, direction générale de la FCCF*

La FCCF continuera à participer de manière active au processus législatif parlementaire sur ces enjeux et à représenter fidèlement les besoins de l'écosystème qu'elle représente, jusqu'à l'adoption formelle de ces projets de loi prioritaires.

-30-

La Fédération culturelle canadienne-française (FCCF) est l'unique voix politique des arts et de la culture de la francophonie canadienne et acadienne. Référence incontournable sur les plans politique et communautaire, elle positionne depuis plus de 40 ans le secteur des arts et de la culture comme moteur essentiel de vitalité et d'épanouissement de nos communautés. La Fédération rassemble 22 membres chefs de file à travers le Canada : 13 organismes provinciaux et territoriaux qui contribuent au développement culturel et artistique de leur région, 7 organismes représentant – à l'échelle nationale – les arts médiatiques, les arts visuels, la chanson et la musique, l'édition, le théâtre, ainsi qu'un regroupement de la diffusion des arts de la scène et une alliance de radios communautaires.

### **Pour plus d'informations et pour les demandes d'entretien**

Martin Kreiner, agent de marketing et contenus

[communications@fccf.ca](mailto:communications@fccf.ca)